

RAPPORT DU DR. ANTOINE CANONNE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION VÉTÉRANS

Les membres de la commission ont poursuivi le travail de réflexion et de propositions, en particulier C. Wolfangel, K. Pousse, Henk Brongers à mes côtés. Rappelons le préambule à nos propositions :

- s'il est logique et normal que l'effort soit porté sur les catégories jeunes, il convient de ne pas oublier les catégories d'âge que nous appelons en France « vétérans ». Par leur nombre (important et croissant) par leur potentiel de disponibilité dans les clubs, les ligues et à la fédération, par leurs compétences multiples acquises au cours de la vie, par leur passé échiquéen soit de haut niveau soit de formateur, etc., les « vétérans » sont certainement la principale source d'encadrement et de bénévolat, une richesse pour notre FFE.

CERTAINES DE NOS PROPOSITIONS ONT ÉTÉ ADOPTÉES ET LEUR RÉALISATION A COMMENCÉ

- **La FFE s'est mise en conformité avec la réglementation internationale FIDE et ECU.**
Il existe 2 catégories d'âge, les seniors de 50 ans et + (ou « seniors+ ») et les 65 ans et + (ou « vétérans »)
- **La FFE envoie une équipe de France au championnat du Monde dans la catégorie des 65 ans et +.**
Autour du GMI Anatoli Vaisser (champion du monde en titre), les 4 anciens champions de France (Seret, Giffard, Benoit, Letzelter) totalisent 11 titres de champion de France, ce qui constitue une équipe compétitive et représentant bien l'histoire récente de notre FFE.
Les joueurs de cette équipe ne sont pas rémunérés.

D'AUTRES PROPOSITIONS SONT EN ATTENTE DE RÉALISATION

- La FFE devra envoyer une équipe de France au championnat du Monde dans la catégorie des 50 ans et +., mais pour cela il faut encore que le budget fédéral soit stabilisé, et que les critères de sélection soient établis. En effet dans cette catégorie d'âge de nombreux très forts joueurs, ex champion de France ou non, existent.
- Le prochain championnat de France d'Agen, jusqu'alors appelé « open vétérans » devrait s'adapter aux 2 catégories d'âge ci-dessus, soit dans un même open, soit dans 2 opens différents, et décerner 2 titres « 50+ » et « 65+ ».
- Les ligues, organes déconcentrés de la FFE devront également organiser leur championnat de ligue « senior 50+ » et « senior 65+ » décernant les titres de champion de ligue de ces catégories.
- Les tournois open organisés par clubs, comités départementaux, ligues, devraient prévoir un prix pour le meilleur participant « senior 50+ » et « senior 65+ », prix pouvant être en nature. Il reste à déterminer si ceci reste une préconisation, ou devient un critère pour obtenir l'homologation FFE.
- À plus long terme, la commission proposera des pistes pour l'accueil, l'animation en club, ainsi que des propositions d'ouverture vers le public extérieur (clubs du troisième âge, animation en EHPAD, etc.)

La commission se félicite du succès de fréquentation des tournois spécifiquement réservés aux « seniors + » : outre le championnat de France très suivi, citons MURET et DIEPPE notamment.